



## **Municipalité de La Nation**

**RAPPORT DU SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

**RAPPORT: PLA-7-2023**

**DATE DE RÉUNION: 29 mai 2023**

## **INTRODUCTION**

Le 14 avril 2023, le SAT a reçu une demande de M. Joseph Haefele, président de Agri-Caledonia Inc. concernant la possibilité de construire et entretenir un segment d'environ 380 mètres de l'emprise de chemin entre les lots 18 et 19, concession 1, ancien Caledonia. Ce chemin serait pour avoir accès à un nouveau poulailler de poulets de chair d'environ 25 000 pieds carrés. En annexe 1, nous avons un sketch démontrant l'endroit du chemin à être

Le service de voirie ne voit pas d'objection et a demandé à notre avocat de préparer une entente. L'entente serait pour construire et maintenir le chemin au frais du demandeur.

Aussi une entente semblable sera signer avec "le Sentier Récréatif" car le chemin croise l'ancienne voie ferré qui est maintenant un sentier.

## **COMMENTAIRE DU SERVICE**

Le SAT a déjà recommandé des situations similaires mais seulement pour des chemins saisonniers. Dans ce cas-ci, le chemin serait entretenu à l'année.

## **INCIDENCE FINANCIÈRE**

Aucune car le propriétaire s'occupe des frais légaux, d'entretien et de construction.

## **RECOMMANDATION DU SERVICE**

Le SAT recommande de permettre à la Directrice Générale - Greffière de signer l'entente avec le demandeur.

Guylain Lafleche, MCIP, RPP  
Directeur du Service de L'Aménagement du territoire (SAT)

ANNEXE 1

